



www.migennois.fr

FICHE FAMILLE

INSCRIPTION 2023-2024



RT RA AA

NOMS DES ELEVES INSCRITS

Nom(s) – Prénom(s)	Réinscription(s)
1	<input type="checkbox"/>
2	<input type="checkbox"/>
3	<input type="checkbox"/>
4	<input type="checkbox"/>

RESPONSABLES

Responsable 1		Responsable 2	
Nom		Nom	
Prénom		Prénom	
N°, rue		N°, rue	
Code postal		Code postal	
Ville		Ville	
Tel fixe		Tel Fixe	
Tel Mobile		Tel Mobile	
Tel Travail		Tel Travail	
Mail		Mail	
<input type="checkbox"/> Payeur		<input type="checkbox"/> Payeur	
<input type="checkbox"/> Réglement Trimestriel - <input type="checkbox"/> Réglement Annuel			

CONDITIONS D'ADMISSION

Dépôt du dossier	<ul style="list-style-type: none">• Réinscriptions : avant le 23 juin 2023• Inscriptions : à partir du 26 juin 2023 jusqu'au 13 juillet 2023 et à partir du 28 août 2023
Pièces à fournir	<ul style="list-style-type: none">• La fiche famille complétée et signée, recto-verso• La ou les Fiche(s) individuelle(s) d'inscription (1 par élève inscrit)• Attestation responsabilité civile, obligatoire avant la reprise des cours• Photo d'identité récente (au format numérique uniquement, par mail)• Le formulaire de l'Amicale• Le justificatif de niveau (pour les élèves issus d'une autre structure)

AUTORISATION D'INTERVENTION MEDICALE

J'autorise

Je n'autorise pas

L'Ecole de Musique Intercommunale du Migennois à prendre les dispositions médicales nécessaires en cas de besoin pour moi-même ou pour l'(les) élève(s) inscrit(s) sur ce présent bulletin.

Cas particuliers à signaler (allergies, groupe sanguin, maladies...) :

DROIT A L'IMAGE

J'autorise

Je n'autorise pas

L'Ecole de Musique Intercommunale du Migennois à diffuser des photos ou vidéos dans lesquelles apparaissent l'(les) élève(s) inscrit(s) sur ce présent bulletin, ceci à des fins de valorisation des activités pédagogiques et artistiques de l'école, y compris sur les réseaux sociaux.

VIE DE L'ECOLE DE MUSIQUE

J'accepte

Je n'accepte pas

De recevoir les informations concernant la vie de l'Ecole de Musique Intercommunale du Migennois (événements, stages, conférences, ateliers...).

LETTRE D'ENGAGEMENT

Je, soussigné(e), m'engage :

- A m'acquitter, pour l'année pleine et indivisible, des cotisations dues et fixées annuellement par la **CCAM**.
- A prendre connaissance du règlement intérieur (*) et du règlement des études (*) de l'Ecole de Musique Intercommunale du Migennois et à respecter l'ensemble de leurs articles respectifs, pour moi-même et/ou comme représentant(e) légal(e) de(s) l'élève(s) inscrit(s) sur le présent bulletin.
- A renseigner l'intégralité des rubriques du formulaire d'inscription.
- A ce que l'(les) élève(s) inscrit(s) sur ce présent bulletin ou moi-même suive(nt) l'ensemble du cursus d'études choisi, dans l'intégralité des disciplines qui le compose et défini dans le règlement des études,
- A prévenir le secrétariat de l'école de musique ou le professeur **en cas d'absence**.
- A participer aux concerts et auditions programmés par l'EMIM

(*) consultable en ligne sur le site de la Communauté de Communes de l'Agglomération Migennoise ou disponible en version papier au secrétariat de l'école de musique.

Fait à

Signature d'au moins un responsable ou de l'élève majeur

Le